



COMMUNIQUÉ
Pour diffusion immédiate

Troisième appel à projets pour la lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale

Val-Saint-François, le 7 janvier 2022 – Cet appel à projets, soutenu par le Fonds québécois d'initiatives sociales (FQIS), dans le cadre des Alliances pour la solidarité, en collaboration avec le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, invite les organismes communautaires du Val-Saint-François, qui interviennent en matière de lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale, à déposer des projets d'ici **le 25 mars 2022**. L'aide financière maximale pouvant atteindre 40 000 \$ par projet.

Tous les organismes identifiés dans le cadre de référence régional de l'Alliance pour la solidarité de l'Estrie 2018-2023, que ce soient des organismes communautaires, des entreprises d'économie sociale et des organismes publics, comme les municipalités, sont admissibles et peuvent soumettre des projets.

Le cadre de référence régional, disponible sur le site de la MRC du Val-Saint-François et au bureau de la Corporation de développement communautaire (CDC) du Val-Saint-François, définit les critères d'admissibilité qui doivent être respectés, en conformité avec les normes du Fonds québécois d'initiatives sociales. Les projets proposés doivent, entre autres, prioriser la mise en œuvre d'actions structurantes qui auront des effets à long terme et agiront sur les déterminants de la pauvreté et de l'exclusion sociale.

Pour tous les détails et pour vous procurer le formulaire pour présenter un projet, ainsi que le Cadre de référence régional de l'Alliance pour la solidarité de l'Estrie 2018-2023 et tous les documents pertinents, communiquez avec la CDC du Val-Saint-François au 819 357-0011 ou à l'adresse cdcduvals@gmail.com ou, consultez le site de la MRC à <https://www.val-saint-francois.qc.ca/developpement-socio-economique/fonds-de-lutte-a-la-pauvrete-pagieps/>.

-30-

À propos de la MRC du Val-Saint-François

La MRC du Val-Saint-François travaille à améliorer la qualité de vie des citoyens de son territoire. Ses principaux mandats sont le développement culturel et touristique, la réalisation du schéma d'aménagement, la gestion des matières résiduelles et le développement économique.

Consultez le site Web pour en savoir plus : www.val-saint-francois.qc.ca

Source : Marie-Andrée Ménard, Conseillère
en développement économique

Contact : Diego Scalzo, directeur de la CDC
819-357-0011